

## Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

### Via un CARED puis un contrat de Professionnalisation

Nous recherchons des candidats sur La Métropole de Lyon, et les territoires de Mornant/Tarare/ Villefranche sur Saône

**Type de contrat :**

- **CARED** mis en place par L'institut CARREL de **02/2017 à 05/2017**  
**Contrat de professionnalisation** en alternance de **13 mois de 06/2017 à 06/2018**

**Formation proposée :** Diplôme d'Etat Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

**Temps de travail :** 35 heures/semaine

**Alternance du contrat du Pro:** 2 jours en formation à Lyon et 3 jours en emploi

**Conditions d'accès à l'emploi :** Information collective  
Réussite aux épreuves du centre de formation : un écrit + un oral  
Process de recrutement du Geiq

**Rémunération :** moins de 21 ans 55% à 65% du SMIC selon formation initiale

21 ans et plus 70% à 80 % du SMIC selon formation initiale

Plus de 26 ans SMIC 1466€ brut /mois

**Description de l'emploi :** Le/la TISF est un travailleur social, qui intervient au domicile des familles soit dans le cadre de l'action sociale et familiale de la Caisse d'Allocations familiales, la métropole de Lyon ou du Conseil départemental du Rhône. Le/la TISF peut également intervenir dans le cadre de mesures de prévention ou de protection de l'enfance auprès de familles fragilisées rencontrant des difficultés temporaires ou durables.

Son intervention vise à soutenir la fonction parentale, à aider à l'insertion, à l'accès aux droits pour palier à une difficulté sociale ou éducative. Le/la TISF soutient les parents dans leur rôle, les accompagne dans les démarches administratives et les secondent dans la gestion du quotidien (entretien du domicile, gestion du linge, courses, repas, soins d'hygiène).

Le/la TISF est aussi amené à participer à des actions individuelles ou collectives dans le cadre d'un travail en partenariat ou en équipe pluridisciplinaire.

**Conditions particulières :** Le/La TISF est amené à effectuer plusieurs déplacements par jour. La possession d'un permis B et d'un véhicule est obligatoire.

Plusieurs informations collectives sont prévues les :

- 12 Octobre 2016 à Givors,
- 14 Octobre 2016 à Villefranche sur Saône
- 17 Octobre 2016 à Lyon

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le **GEIQ AMS** au **04 37 65 00 91** et nous faire parvenir un CV et une lettre de motivation à l'adresse : [direction@geiq-ams.fr](mailto:direction@geiq-ams.fr)